

# Aéroport : le grand retour du bruit ?

**Xavier Beuchat**, Adjoint

**Jean-François Bouvier**, membre de la CARPE et ancien Président de l'Association des Intérêts de Vernier Village

**Marcos Weil**, secrétaire technique de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR)

**Jean-Daniel Borgeaud**, spécialiste en droit de la construction et de l'immobilier

**Conférence**

**mercredi 8 juin 2022**

**de 20h00 à 21h30  
à la salle communale**

**entrée libre  
(exposé suivi d'une verrée)**

# Aéroport, quelle reprise du trafic aérien ?

*Les nuisances sonores ruinent la vie diurne et nocturne des riverains de l'aéroport de Genève. Afin d'informer la population chancynoise sur les perspectives en la matière ainsi que les enjeux sociaux et environnementaux de l'aéroport, la CARPE vous convie à cette conférence.*

La Coordination régionale pour un Aéroport urbain Respectueux de la Population et de l'Environnement (CARPE) regroupe des associations environnementales et de riverains qui s'investissent pour une limitation des nuisances engendrées par l'aéroport de Genève. Elle est notamment à l'origine de l'initiative populaire « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » qui a été acceptée en 2019 par 56% des votants genevois. Suite à cette victoire, le Grand Conseil a adopté en janvier dernier des modifications de la loi sur l'aéroport. La coordination propose aux Chancynois un rendez-vous pour discuter des actions entreprises par la CARPE et des perspectives pour limiter le bruit et les émissions polluantes.

## **L'avenir des riverains de l'aéroport**

Le calme connu pendant les récents confinements s'est déjà dégradé. Avant la pandémie, l'aéroport prévoyait d'accueillir 25 millions de passagers en 2030, ce qui représente un avion toutes les 90 secondes. A présent, quel développement peut être envisagé pour l'aéroport ? La confédération va prochainement redéfinir le bruit autorisé autour de l'aéroport. Cela représente le premier acte de concrétisation du Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique (PSIA) de l'aéroport de Genève, qui avait été adopté en 2018. La CARPE pourrait ainsi être amenée à organiser un recours pour contester cette décision. La conférence du 8 juin sera l'occasion de présenter les enjeux actuels, notamment concernant le bruit admissible et la mise en œuvre de l'initiative susmentionnée.